



Le hasapea ilana tere fassou raa, e 60 atea liera, i taia  
Mata neheche et te mai ore i Tahiti nei.  
E nasehi hia! rejo le Yo, se nau parau ri faaia mafie  
Me tama lere net.

LISTE DES LETTRES AU BUREAU DE LA POSTE,  
AVANT LE 11 MARS 1861.

Acost.	Maurice, Timothy.
Ahn.	Morelli.
Almy, Charles-E.	Monchet.
Alexandre, Théodore.	Morville.
Aka, Paul.	Mallet.
Burton, Henry-B.	Marius, Julien.
Bunier.	Mard.
Bouchet, Alphonse.	Maurand.
Buker, Michael.	Mauguyot.
Brauer, Zachariah.	Peyroux, Sébastien-Auguste.
Brennan, John.	Picot, Jacques.
Barber, A.-D.	Régnier, George-U.
Carrère, Auguste.	Ravalland, François.
Dobney, Joseph.	Roy.
E.	Saint-Pierre, Pierre-François.
Gaut, John.	Sapetard, J.
Gauthier, Alphonse.	Swordbareau, E.-J.
Harrison, W.	Tarot, Jules.
Hooke.	Steward, Charles-W.
Houac.	Stephenson, G.-R.
Hutton, William-N.	Thomson, James.
Lee, Eugène.	Thorrell, Robert.
Lalieu, John.	Thomas, A.-S.
Lemire, L.-Potter.	Van der merch, Saint-Remy.
Maquire, Edward.	Voye, Louis.

LISTE DES LETTRES AU BUREAU DE LA POSTE,  
DU 11 MARS AU 20 JUIN 1861.

Bonnet, M <sup>r</sup> .	Irvin, M <sup>r</sup> .
Bonnet, Théodore.	Jouffroy, François.
Clavelot.	Owen, John.
Chapman, Henry-F.	Robert.
Dubouch.	Sauvageon.
Duray, S.-B.	Sermour, Henry.
Duse, Henry.	Tastari, Tataria.
François.	Trotter.
Gaudin, Germain-Pierre.	Vincent, gendarme.
Hall, Gén.	Sestenne.
Henry, Isaac, M <sup>r</sup> .	

## AVIS.

Le jeudi, 1<sup>er</sup> août 1861, à 1-heure de l'après-midi, il sera procédé, dans la cour du magasin général, par les soins du commissaire de l'Inscription maritime, à la vente, au comptant, de divers objets et effets et de vingt-six caisses contenant de l'absinthe, du genièvre ou du tabac.

Les droits de douane, auxquels les liquides et le tabac sont assujettis à leur entrée, seront à la charge de l'acquéreur, qui devra en acquitter le montant au trésor, immédiatement après la vente.

Les fonctionnaires indiens de Taïti et Moorea sont prévenus que les marchandises, acquises par le décret du 1<sup>er</sup> mars 1861, comprennent celles du chef de la première section des Services Indigènes, le 6 du mois d'août 1851, et continuera jusqu'au 23 du même mois inclus; ceux qui ne se présenteront pas avant ce délai ne seront pas payés; ils seront obligés d'attendre jusqu'au prochain paiement.

N'attendez pas jusqu'au dernier jour!

Tefauia hia, lu nei te tora fasa no Tahiti et Moorea, e ei te mahana pio no te avaa se ra ateia 1861, e haumata hia! te auiai raa o te ratou manu moai toro, no te piti o na avaa e toro no te matahi 1861, ji te fare toro o te Au-va-ha o te tubas hor o te mas ohipa Tahiti, e' auan hia e tan nou tu te ahiai o te mahana 23 o taaa avaa ra, o te-faa e ota e mai ro! terere tan mahana e ore ia te-ratou e mafuhua e tan nou tu te taha auiai raa. Eihia, ra e tan nou i un mahana haupapa niere mai ai.

## NOUVELLES D'EUROPE.

**NAVIGATION.** — La Revue maritime et coloniale publie des extraits d'un intéressant rapport de M. le capitaine de frégate L. Lapierre, que nous reproduisons ci-après, sur le voyage de la frégate l'*Izis*, à Taïti (avril-novembre 1860).

Au mois d'avril dernier, la frégate à voiles l'*Izis* avait été chargée, sous le commandement du capitaine de frégate Lapierre, de conduire à Taïti trois cent dix-huit soldats de marine destinés à renouveler la garnison de cette colonie. L'*Izis* a accompli sa mission avec le plus grand succès; partie de Brest le 19 avril, elle rentra dans ce port le 16 novembre suivant, après avoir parcouru dix milles lieues marines en 47 jours et 21 vingt-sept jours, dont dix-sept jours de relâche. C'est une plus rapide traversée qu'il ait jamais été faite à la voile. Le rapport du capitaine Lapierre contient sur cette navigation quelques détails qu'on ne lira pas sans intérêt:

... Le 19 avril 1860, j'embarquais les trois cent dix-huit passagers que je devais conduire à Taïti; mes dispositions étaient prises de manière à pouvoir le même jour faire débarquer tous mes passagers aux tables. Toutefois ma ayant fait place pour faire route une fois mes passagers embarqués, je crus devoir de ne perdre une minute devant le bon vent du nord-est qui régnaient; je leva l'ancre le jour même et pris la haute mer.

Pour assurer ma navigation, j'allai reconnaître Madère

le 27 avril; mes mondes m'y conduisirent exactement. Le même jour, à deux du soir, par 32° 22' de latitude nord et 19° 4' de longitude amest, nous passâmes d'un plateau jaune pouvant avoir 300 mètres de diamètre; nous le vîmes tous distinctement et nous acquîmes la certitude que qu'il était recouvert de fer peu d'eau. Le mouvement de la mer fut assez fort, et si nous navrîmes été dans d'autres conditions, j'eusse navigué un court instant sur cet endroit; mais dans la crainte d'un accident, je continuai ma route.

Le 26 mai, à quatre heures et demie du soir, je mouillai à Rio-Janeiro; m'étant informé que l'état sanitaire de cette place était bon, je me décidai à y renouveler mes provisions de pain et à y compliquer mes vivres.

Partie de Rio le 30 au matin, ma navigation jusqu'à Tâlai-Samoa, s'est accomplie avec tous les accidents de mer des parages, que j'eus à fréquenter et de la saison dans laquelle nous étions.

Guidé par les instructions nautiques de Maury, je fis mon possible pour passer à 80 ou 100 milles de la côte de Patagonie, mais un coup de vent violé du sud-ouest, qui fut temporaire pendant quelques heures, ne mit au large plus que je ne le désirais; profitant de toutes les circonstances pour confiner ma route à l'est, je passai entre les Malouines et la terrede Etats. Je double le cap Horn le 21 juin; jamais plus beau jour ne fut donné à un navigateur que ce matin-là; mais, malheureusement, j'étais à quatre milles au sud de Diego Ramirez.

Je trouvai là un navire allant à l'est, et ma grand-avareur se dirigeait à l'est. Favorisé par un vent d'est frais, je fus vite rendu au morbihan du cap Pilar. Je pris de cette position, jusqu'au débord de l'après-midi, excepté dans deux aéreuses ourlées de boussole du sud-ouest qui me firent faire quelques heures sous la misaine.

Toujours en louvoyant, je remonta vers l'équateur, en alternant deux et trois ris dans les humiers. Je continuai ainsi jusqu'au débord de 30°, faisant de l'est et du nord autant que possible; je ne pus arriver à une date du 23-est que vers le 22<sup>e</sup> de latitude sud. Le 25 juillet, je reconnus la première île des Pomatos. Honteux, je traversai cette arrière-pays par le milieu en assurant le pavillon de la France dans quatorze lieues différentes, et, enfin, le 4 aout, à dix heures et demie du matin, cent sept jours après mon départ de France, douze jours de relâche, je mouillai à Taïti.

Le navire où nous avions vu dans cette colonie un navire ayant fait une impressionnante traversée. Avec cette frégate, j'ai rencontré de quatuor navires égarés; mais, lorsque moi comme moi : « je ne m'est pas arrivé de trouver un épau-vise : tout navire vu devant à l'horizon-le-matin, étais perdu de vue dès réveil avant deux heures de l'après-midi.

En passant au mât de l'archipel des Pomatos, j'eus lieu de reconnaître que la position de toutes ces îles est indiquée sur les cartes de l'unité à dix minutes de trop à l'ouest. Je crois d'autant plus en la justesse de cette observation qu'auant trois montées à bord, « les nos maret malheureusement à tous nos points d'atterrisse.

Une heure après, mes deux compagnons et moi, je débarquai toutes mes trouvailles, heurtant de la tête à la poitrine un seul homme pendant la traversée; n'ayant pas vu seul soldat de malade, nous descendîmes avec le sac des os. Aussi 101 débarquées, les trouvailles furent passées en revue par M. le Gouverneur; leur femme était aussi parfait qu'au jour de dimanche à la parade, rien ne manquait.

Dès le lendemain de mon arrivée, ayant mis à terre mon chargement, je fis essayer ma maturité de rechange, et commençai à faire les préparations nécessaires pour effectuer mon retour dans le meilleur état possible.

À la sollicitation de M. le Gouverneur, je restai à Taïti jusqu'au 19 aout, pour célébrer à ce moment la fête de l'Empereur. Dans le but de rendre cette cérémonie solennelle, je débarquai tout mon équipage, ne conservant à bord que les hommes nécessaires pour le salut d'usage. Avec mon état-major, je fis cortège au gouverneur pour la revue et le Te Deum ; nous nous assistâmes tous à un bal offert par lui à la société jésienne, aux chefs et cheftesses de tous les districts. Un somper splendide, orné d'un feu d'artifice, fut servi à minuit.

Le lendemain de la fête de l'Empereur, l'évêque d'Aixiri vit célébrer la messe à bord; la frégate était digne d'une cérémonie aussi imprenable; j'invita à y assister tous les catholiques du pays, ce qui produisit un très-bon effet sur tout le monde.

J'ai trouvé au mouillage de Taïti la corvette anglaise la *Calypsos*, commandeur Montrœul. Ce navire faisait de grandes réparations, s'abattant en carrière sur les deux îlots. J'échangeai avec ce commandeur les visites d'usage et je trouvai en le toute la courtoisie indistincte quand je le quittai de la fête de l'Empereur.

Le 19 aout, à deux heures du matin, je quittai la rade de Taïti, quatre jours après je rejoignis Toulouï, passant à six milles de cette île dont la position me semble très-exacte, sur la carte; je n'ai trouvé qu'une différence de 2° pour les relevements du sommet de l'île.

Guidé par les instructions de Maury, me trouvant le 1<sup>er</sup> septembre au point où était, à une époque antérieure, le navire qui a fait la plus belle traversée connue (le fameux *Sovereign of the Seas*), je voulus primer ce navire dans mon voyage. Le 15 septembre, vingt-sept jours après mon arrivée à Taïti, je me trouvais nord et sud de Diego-Ramirez; mes observations me mettaient à la hauteur. Dans cette course de vingt-sept jours, j'avais gagné un jour sur le voyage du navire américain, rôle comme unique par Maury (p. 433).

Le lendemain du passage du cap Horn, étant en vue de la terre des Etats, par 58° 17' de latitude sud et 65° 23' de longitude ouest, je rencontrais une grande île de glace; elle fut visible du gaillard d'avant à midi et je fis vingt et un milles avant de l'avoir à la perpendiculaire de ma route, à une distance d'un mille. L'élevation de cette île pouvait

de cinquante à soixante mètres, son contour de un à deux milles ; je joins à mon rapport le dessin qui en fait foi au capitaine Lahaut, très-véloce.

Continuant ma navigation active, ne perdant pas une minute, ni de jour ni de nuit, ayant la même route à faire que le "Sous-le-Soleil" jusqu'à l'équateur, je parvins à ce but trois jours avant lui, ayant exactement cinquante jours de mer, et j'occpai l'équateur par 33° 40' ouest.

Ma navigation fut bonne jusqu'à ce point, mais à partir de ce moment je ne recevai plus les vents promis par les cartes de Maury, et, le long de l'équateur, les brises dominantes de l'ouest par 45° de latitude nord et je fus conduit jusqu'à 15° de longitude.

Je suis persuadé qu'un capitaine qui suivra exactement les instructions de Maury fera une belle traversée quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent, et si dans mon voyage d'aller à Taiti, j'avais été pénétré de ses instructions, comme je l'étais au retour, j'aurais la conviction intime que j'aurais pu gagner des jours dans cette course de cinq mois et deux marines. De devoir faire ce voyage est une chose, mais de réussir à le faire en moins de temps est une autre chose. C'est vainement qu'en faisant en tracé j'ai cherché à trouver la grande différence de température signalée aux navigateurs par Maury, entre les parallèles 47° et 19° de latitude sud et les longitudes de 15° à 40° ouest.

Ayant remarqué combien nos cartes manquaient de variations, surtout dans l'équateur-sud, j'ai pris chaque jour, matin et soir, toutes les fois que cela m'a été possible, des aurores et des amplitudes.

Je me maintenais constamment des hommes en vigue, non seulement pour signer les navires, mais aussi pour voir les baleines que nous pourrions rencontrer sur notre route. J'ai pris note avec soin de semblables rencontres, en marquant le point.

Chaque jour une bouteille d'eau a été prise et étiquetée avec la latitude et la longitude ; je les tiens à la disposition des savants de l'Institut qui regrettent, comme le dit Maury dans son ouvrage, de ne pas avoir encore trouvé d'officier qui ait rendu ce service.

Le capitaine Delarocque, officier chargé de tenir le journal météorologique arrêté dans la conférence de Bruxelles, y a joint des observations strictes sur les courants et la force des vagues, d'autre part il a été chargé de s'occuper depuis longtemps de cette question et qu'il est l'auteur de quelques instruments destinés à faire connaître la force et la direction des courants, suivant les préseudeurs. Pendant le voyage, j'ai employé quelques-uns ses indicateurs des courants à la surface des eaux et j'ai eu l'occasion de reconnaître qu'il en donnait bien la direction.

De toutes mes observations particulières j'ai formé un journal qui contient des colonnes spéciales laissant constater les milles au loint, et les milles sur la carte ; il est calqué sur les tableaux de Maury.

**Messieurs hygiénistes.** — En quittant la France, j'avais trois cent dix huit passagers, et je fus frappé de l'air rachitique, de la pauvreté d'apparence qu'avait tous les soldats à l'inspezione que je passai le quatrième jour après le départ. Je pris en conséquence les mesures hygiéniques suivantes : j'eus faire observer du jour du départ au jour du retour à Brest :

1<sup>e</sup> Je fermais un hôpital pour les hommes atteints de la petite vérole, malade qui se déclarà à bord dix-neuf jours après le départ et à sa fin qu'en approchant des Malouines ; nous avions en vingt-deux cas sérieux...

2<sup>e</sup> Tous les jours les cinq cent quarante hommes de bord prenaient un bain d'eau de mer dans des baignoires installées sous le gaillard-d'avant. Je maintins cette mesure le plus longtemps possible suivant la climatère où nous étions ; elle fut rigoureusement appliquée jusqu'au retour.

3<sup>e</sup> Le capitaine lavé deux fois par semaine, les hamacs tous les deux jours.

4<sup>e</sup> Tous les mardis et vendredis les couvercles ; hommes et matelots étaient mis dans les bauhans, battus et exposés ainsi jusqu'à ceuze heures du matin.

En traversant les mauvais parages, je faisais coucher les hommes dans l'après-midi ; j'obtins par cette mesure un résultat unique : pendant la campagne, je n'eus pas à constater un seul cas de rhume.

6<sup>e</sup> Sous la climatère chaude, la teinte de jour était sa blanche, aussi au contraire de toute la partie de la saison passée la tempeste fut-elle très-grise par-dessus ; cette teinte de nuit était rigorosamente, on passe l'inspection au poste de combat, la nuit, à tous les changements de quart. Cette mesure a été si bonne que pas un homme n'a été atteint de maux d'entraînements ; aussi ai-je la conviction profonde que le jour où les marins n'auront plus que la teinte de drap, la mortalité diminuera considérablement. Par des mesures semblables, je ne perdis aucun homme dans le commandement de ma canonnière en Crimée, et pourtant j'y passai un hiver entier.

7<sup>e</sup> Je défendis de ne jamais laver le faut-pont.

8<sup>e</sup> Je recommandai, qu'à la moindre toujourn trop-sec, n'installâve qu'une fois les deux jours, et rarement dans les mauvais parages du cap Horn. Je fis mon possible pour la tenir seche dans les mauvaises mers, en ayant soin de faire poser des liens d'étope à tous les sabords.

9<sup>e</sup> Entre les tropiques, pendant la nuit, je maintins les sabords du vent ouverts en ardoise, afin d'obtenir un air pur.

10<sup>e</sup> Pendant tout le temps du voyage, je prescrivis de n'ouvrir que les sabords sous le vent, au moment du brusque-hur de la tempête.

11<sup>e</sup> Je fis disposer une des couvertures des soldats pour servir de manteau dans les mauvais temps, la petite veste et le vareuse ne suffisant pas dans un passage aussi aérien que celui du cap Horn. La seconde couverture des soldats restait dans les hamacs.

12<sup>e</sup> Tous les matins à neuf heures, la moitié des hommes prenait le jeu de cirron : nous n'étions pas un score-huit personnes.

13<sup>e</sup> Dans les mauvais parages, je fis dresser la nuit une demi-gaïne d'eau-de-vie à tout le monde.

14<sup>e</sup> Tout en suivant les prescriptions réglementaires sur les vivres à distribuer j'ajustai aux hommes, j'y apportai quelques modifications en douant plusieurs jours de suite des vivres et d'alimentation : je variai ainsi le régime alimentaire.

**Récréations.** — Mes instructions me recommandaient de donner des distractions à tous mes passagers ; je fis plusieurs parties y penser et il croit y être parvenu.

15<sup>e</sup> Du débarquement de la troupe à Nouméa, d'abord assez médiocre, fut, installé, et la première représentation tint tout le monde jusqu'à onze heures du soir.

16<sup>e</sup> Tous les jeudis et dimanches on dansait à bord ; à cet effet, j'avais acheté un bignou à Brest ; plusieurs officiers et élèves voulaient bien participer à cette récréation en jouant de quelques instruments. Sur tout navire qui porte des troupes aux colonies lointaines, on devrait embarquer une orgue, table dépoule, qui, en amusant le soldat, aide à la guérison de ses malades, plus qu'aucun autre.

17<sup>e</sup> J'instituai à bord des accouplements, des tir à la cible ; on donnait au vainqueur un os au paté de foies gras, ou une bouteille de Bordeaux. Les tireurs étaient en égal nombre chez les matelots et chez les soldats ; il y eut toujours également d'adresse entre les deux corps. Quelques fois je distribuais un certain nombre de cartouches pour tirer sur les oiseaux de mer.

18<sup>e</sup> J'organisai des loteries ayant un but nul en même temps qu'agréable. Le prix du billet, quoique minuscule, fut cependant d'ordre dix centimes ensemble, permettait une somme importante. Les gains étaient tous donnés à une bonne mère de famille, femme d'un quatinnaire maître de menuiserie, établi depuis longtemps à Taiti. D'autres loteries firent seulement ameunantes, les lots étaient fournis par l'état-major du bâtiment et les officiers passagers.

En résumé, ma campagne a été honnête sous tous les rapports ; j'ai vu mon navire bien tenu, bons hommes-heureux et heureux, aimant le navire, mes passagers ne faisaient jamais une réclamation et ne quittaient le bord qu'avec regret.

19<sup>e</sup> Je me permis comme très-recommandable la navigation du "Second Fish" (p. 46) qui a l'exploit d'avoir fait du monde en dix mois et dix jours, deux-trois-quinze jours dans le port. La frégate "Avis" a fait mieux que cela : elle a parcouru dix mille lieues marines en six mois et vingt-sept jours, dont dix-neuf jours de relâche.

J'étais à cent trente lieues de Brest, avec la frégate, soixante-huit jours après mon départ de Taiti ; mais de ce temps-là j'eprouvai vingt jours de tempêtes continues du sud-est au nord par l'est. Enfin, deux jours avant mon arrivée j'eus une véritable tempête du sud-ouest... e

#### FAITS DIVERS.

Nous trouvons dans une correspondance de Constantinople adressée à la "Gazette des Tribunaux", quelques détails intéressants sur la tête du ramazan que les musulmans célébrent avec un vif sentiment religieux. C'est en avril que les sectateurs de l'islamite font pénitence, car le ramazan n'est autre chose qu'un jeûne prolongé et religieux.

Nos lecteurs se jugeront par l'extrait qui suit :

"Des musulmans de toutes les sectes, de toutes les races, effacent leur malice et c'est alors qu'ils peuvent lever jusqu'à un coucheur du soleil, soit : traçant donc l'absénlie de l'amer", de prendre aucune nourriture, de boire, ne fait-ce qu'un verre d'eau. Ce jeûne sévère, qui a quelque analogie avec notre carême, fut institué par les prophètes en souvenir de celui auquel il se condamna à faire prouesse de sa doctrine. Lorsqu'il le soleil atteint les dernières limites de l'horizon, derrière lequel il disparaît, le caisson résonne sur les rives du Bosphore pour avertir les musulmans de "jeûne". Alors commence l'absénlie, les musulmans se remplissent de fidélité viennent d'abord faire leur prière puis se rendent chez eux pour faire la collation ("Iftar"); ce léger repas consiste en olives, confitures, fromage, sirop ; c'est une sorte d'apéritif pour le seul repas, le vrai repas substantiel qui a lieu à minuit. — Ces détails peuvent se compléter par ceux qui suivent, et dont nous empruntons la substance à l'Afrique de Constantin. Le ramazan termine, les musulmans se sont montrés joyeux, car le jeûne les faisait beaucoup. La tête de Constantinople est la rampe du jeté à pied, la ville a la forme d'un croissant. Elle fut très-jolie, et c'est moins une solennité religieuse qu'une réjouissance publique. Les prières sont rares, mais la revanche, les tasses de café sont nombreuses, les sorbets abondants, les repas copieux ; le vin même et les liqueurs ne sont pas exclus des tables ; ils ont même pour celle année en quantité plus considérable que d'ordinaire. Ces excès après une longue abstention entraînent de fréquentes indispositions qui jusqu'à présent n'ont point paraîtu corrigées personnellement."

*CHAGAN A L'ÎLE MAURICE.* — La dernière malle nous a apporté qu'un ouragan terrible et tel qu'on n'en avait pas de le parcell depuis vingt ans, a dévasté l'île Maurice, pendant les journées du 11 au 15 février. On nous écrit :

— L'Europe ne peut avoir idée de sens de semblable; une ville dévastée et une pluie torrentielle ont duré sans relâche deux jours et demi. La ville est détruite; on compte plusieurs villages abattus; tous sont endommagés; quelques personnes ont péri, éternées ou noyées.

— C'est la campagne qui a subi le plus lourde dommages. Des usines en pierre ont été rassies, des champs de cannes complètement détruits, des troupeaux emportés par les débordements; il n'y a aucune habitation qui n'ait des dégâts à réparer, mais le flan passe partout, on se remet à l'œuvre avec ardeur dans ce pays d'énergie et de ressources.

(*Revue du Monde colonial.*)

On lit dans l'*Echo du Pacifique*. — On emploie aujourd'hui un nouveau système pour le transport des marchandises de bœufs d'un lieu à un autre. Au lieu de placer une ménage sur des rouleaux qui se dérangent et qu'il faut périodiquement ajuster sur des lignes parallèles, on la place sur des boulets de canon qui se meuvent dans des rainures pratiquées sur des poutres. La maison, ainsi supportée, roule facilement et opère avec succès sa migration.

## Mélanges.

Ce qu'on doit penser des enfances.

Que, dès ses premières années, l'enfant dont on veut faire un homme apprenne qu'il est destiné à être fort; que son devoir sera de l'être non seulement pour lui-même, mais pour les autres; que son honneur ne dépendra pas seulement de son succès personnel, mais dans celle-là il aura sa place ou maintenir la famille dont il fait partie et qui sera un jour, pour ainsi dire, une partie de lui-même. Si cette famille, dans une situation précaire, ne doit son assistance qu'aux travaux, à l'activité, aux talents de celui qui la gouverne, si tel le sache, qu'il l'entende répéter sans cesse, afin de n'oublier jamais à quel devoirs il est réservé. Il peut avoir à marier sa sœur, à supplier aux forces de son père, arrive de bonne heure par le travail aux infirmités. Si une situation plus assurée éloigne de l'idée d'avoir à souffrir, il doit toutefois savoir que l'assurance que c'est là où les élèves à un plus haut degré de connaissance par l'existence que lui accorde sa condisciple qu'il sache que son mérite sera leur honneur; qu'il mette son orgueil à les rendre fiers de lui, à les placer avec lui au rang qu'il a sera acquis par lui-même. Pénétré de ces idées, qu'il les mène toujours aux plus tendres mouvements de son affection; qu'il trouve sa récompense dans les espérances personnelles qui formeront sur lui ceux qui l'environnent, dans la confiance avec laquelle ils se reposeraient sur ce qu'il promet de mérite et de vertu.

Honneur, venir vivre heureux et sage? a dit Rousseau, n'attache-t-on pas à la beauté ce qui ne pèse point; que ta condition horne tes idées, que tes devoirs aillent avant tes passions. Apprends à faire tout ce que l'âme t'entend; apprends à tout supporter quand la vertu force ton corps à trouver dans la paresse même des biens fragiles une volupté que rien ne pourra troubler, tu les posséderas sans qu'ils te possèdent; et si tu sortiras que l'honneur à qui tout-échappe te jouit que de ce qu'il sait perdre.

## ÉTAT DES BESTIAUX.

Abattus, à Papeete, du 15 au 22 juillet 1861.

Date de l'abattage.	Noms des Bouchers.	Noms des propriétaires.	Lieu de résidence.	Espèces des bestiaux.	Nombre.	Marques.	Observations.
16 Juillet	George.	Piri.	Pape.	Yache	1	R.	
17	z	Thomas.	Papeurri.	Bœuf	1	T.	
18	z	Lagorce.	Pape.	do.	1	I.	
19	z	Jean Gasy.	do.	do.	1	G.	
20	z	do.	do.	do.	1	G.	
21	z	do.	do.	Vache	1	G.	
22	z	Guibon.	Papeurri.	Bœuf	1	Y.	

Vu : Le Directeur des Affaires Européennes,  
DUBOS DE LA VALETTE.

Papeete, le 22 juillet 1861.  
Le Maréchal des logis, commandant la Gendarmerie.  
B. GIRAUD.

MERCURIALE du 15 au 22 JUILLET 1861.

Pain.	98	85	c.	les kilogr.
Farine.	70	00	do.	les 100 kilogr.
Bœuf frais.	1	20	do.	les kilogr.
Lord frais.	4	20	do.	la douzaine.
(Eufs.)	2	50	do.	le paquet.
Légumes.	1	00	do.	le paquet.
Poissons.	1	00	do.	le paquet.

Papeete, le 22 juillet 1861.

Le maréchal des logis, commandant la Gendarmerie.  
B. GIRAUD.

Vu : Le Directeur des Affaires Européennes,

DUBOS DE LA VALETTE.

## OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES du 15 au 22 juillet 1861.

DATES.	PRESSION BAROMÉTRIQUE.		TEMPÉRATURE.			Pluie.	Vents.
	hauteur moyenne.	oscillation diurne.	à 6 h.	à 1 h. soir.	moyenne.		
Lundi 15	760,0	-1,2	23,8	30,0	26,9	26,7	NE
Mardi 16	760,0	1,2	23,8	30,0	26,9	26,7	NN
Mercredi 17	760,8	1,0	24,0	31,4	27,7	27,0	ENE
Jeudi 18	760,8	1,2	24,0	30,0	27,7	27,0	NE
Vendredi 19	760,7	1,1	24,0	30,4	27,0	26,3	ENE
Samedi 20	760,2	1,1	23,6	30,8	27,0	26,6	NO
Dimanche 21	760,4	1,0	23,6	29,4	27,2	26,6	ESSE

L'imprimeur Gérant, H. HALLOT.

Papeete, Typographie du Gouvernement.